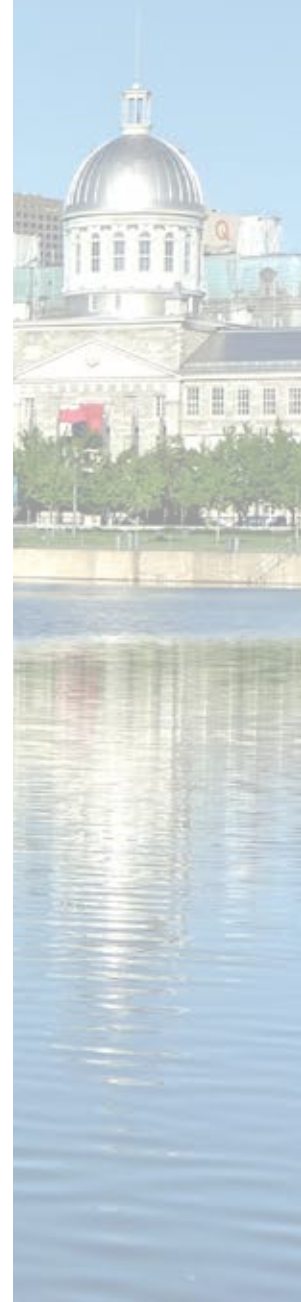


Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

5.1

Suivi des recommandations des années antérieures



5. Audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information

5.1. Suivi des recommandations des années antérieures

Le pourcentage des recommandations du Bureau du vérificateur général (BVG) qui ont fait l'objet de mesures concrètes est un indicateur essentiel pour s'assurer que les services et les arrondissements appliquent promptement ses recommandations.

La politique du BVG est d'amorcer le suivi des recommandations au cours de l'année qui suit leur parution dans le rapport annuel. Le cycle du suivi des recommandations d'une année donnée s'échelonne généralement sur un horizon n'excédant pas trois ans, sauf dans des circonstances très particulières où certaines recommandations font l'objet d'un suivi pour une ou deux années additionnelles.

Au cours de l'année 2013, la Direction générale de la Ville a établi de nouvelles cibles de performance pour la mise en œuvre des recommandations formulées par le BVG. Ainsi, les unités d'affaires seront dorénavant évaluées en fonction des cibles de performance suivantes :

- **70 %** des recommandations formulées devront être **réglées** au terme de la première année suivant leur publication;
- **90 %** des recommandations formulées devront être **réglées** au terme de la deuxième année suivant leur publication.

Plus particulièrement, la cible de performance de 70 % est à l'heure actuelle applicable aux recommandations formulées en 2012, lesquelles ont été publiées, d'une part, dans le rapport annuel du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 en ce qui a trait aux missions d'audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information. D'autre part, les recommandations relatives aux missions d'audit des états financiers ont été publiées dans le rapport sur les déficiences de contrôle interne destiné au comité de vérification de la Ville de Montréal pour le même exercice.

Résultats des suivis des recommandations liées à l'audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information

Le résultat des suivis effectués en ce qui a trait aux recommandations formulées dans les rapports annuels de 2007 à 2012 est présenté dans le tableau 1, à l'exception des suivis liés aux recommandations concernant la Société de transport de Montréal (STM), que nous commentons distinctement ci-après.

Tableau 1 – Résultat des suivis des recommandations liées à l'audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information, par statut

Statut des recommandations	N ^{bre} de recommandations par année						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Réglé	166	68	253	158	132	100	877
En cours	–	–	8	15	84	115	222
Reporté	–	–	–	2	6	–	8
Non réglé	16	3	25	–	1	–	45
À entreprendre	–	–	–	–	–	17	17
Total des recommandations formulées	182	71	286	175	223	232	1 169

En ce qui concerne plus particulièrement les recommandations formulées en 2012, celles dont le statut est considéré comme « réglé » représentent une proportion de seulement 43 % par rapport à la cible de performance annuelle de 70 % fixée par l'administration municipale.

Pour l'ensemble des recommandations formulées depuis 2007, dans le cadre des missions d'audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information, le suivi réalisé en mai 2014 montre que 877 d'entre elles sont réglées, dont 167 l'ont été au cours des 12 derniers mois. Ainsi, sur une base cumulative (depuis six ans), ce sont 75 % des recommandations qui sont réglées, alors que 19 % sont en cours.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos travaux relatifs au suivi des recommandations découlant de missions d'audit réalisées en 2010 concernant la STM. Les résultats de ce suivi sont présentés distinctement étant donné que la STM n'est pas assujettie aux modalités de reddition de comptes établies en cette matière par l'administration municipale, mais plutôt à celles fixées par son conseil d'administration.

Rappelons que ces missions portaient sur des tests d'intrusion physique dans ses installations et sur la commande centralisée du métro de Montréal. Notons qu'à la suite d'un

regroupement des mesures prises par la STM au regard desdites recommandations, le nombre de ces dernières aux fins de présentation des résultats de nos travaux de suivi s'établit maintenant à 15 recommandations comparativement aux 17 recommandations présentées dans notre rapport annuel de l'an dernier. Les résultats de nos travaux de suivi montrent que la mise en œuvre de neuf de ces recommandations est terminée, alors que l'état d'avancement des mesures relatives aux six autres est avancé.

Dans les circonstances, et conformément à la politique du BVG, nous cessons d'effectuer le suivi de ces recommandations. Néanmoins, nous comptons sur la diligence de la Direction générale de la STM afin que la mise en œuvre de ces six recommandations restantes soit menée à terme.

Résultats des suivis des recommandations liées à l'audit des états financiers

Le résultat des suivis effectués pour les recommandations formulées dans les rapports de 2007 à 2012 sur les déficiences de contrôle interne est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2 – Résultat des suivis des recommandations liées à l'audit des états financiers, par statut

Statut des recommandations	N ^{bre} de recommandations par année						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Réglé	54	6	–	19	13	3	95
En cours	–	–	–	1	4	7	12
Reporté	–	–	–	–	–	1	1
Non réglé	8	2	–	2	–	–	12
À entreprendre	–	–	–	–	–	1	1
Total des recommandations formulées	62	8	0	22	17	12	121

Nous constatons que pour les recommandations formulées en 2012, celles dont le statut est considéré comme « réglé » représentent une proportion de seulement 25 % par rapport à la cible de performance annuelle de 70 % fixée par l'administration municipale.

Pour l'ensemble des recommandations formulées depuis 2007, dans le cadre des missions d'audit des états financiers, le suivi réalisé en mai 2014 montre que 95 d'entre elles sont réglées. Ainsi, sur une base cumulative (depuis six ans), ce sont 79 % des recommandations qui sont réglées, alors que 10 % sont en cours.

Suivi particulier des 40 recommandations majeures de 2005 à 2010 dont les statuts étaient « non réglé » et « à entreprendre » au 31 mars 2012

Dans notre rapport annuel de l'année 2011, nous sollicitons notamment l'intervention de la Direction générale afin que des mesures soient prises pour que la mise en œuvre de 40 de nos recommandations dites majeures soit menée à terme. En fait, notre cycle de suivi était terminé pour 28 de ces recommandations qui avaient le statut « non réglé » au 31 mars 2012, alors que les 12 autres présentaient un statut « à entreprendre », car aucune mesure n'avait été prise par les unités concernées même si ces dernières nous avaient initialement transmis un plan d'action témoignant de leur adhésion à nos recommandations.

Or, à la suite de l'étude publique de notre rapport annuel de l'année 2011 par la Commission permanente sur les finances et l'administration, en août 2012, cette dernière mandatait la Direction générale de la Ville pour :

- qu'elle établisse des priorités avec les unités concernées afin que des résultats satisfaisants soient atteints, **dans un délai d'un an**, au sujet du suivi des 40 recommandations des années antérieures considérées comme importantes par le BVG;
- qu'elle s'assure que les plans d'action déposés dans les différents secteurs d'activité de la Ville soient actualisés.

Même si les unités d'affaires avaient ainsi une échéance fixée en août 2013 pour achever la mise en œuvre des recommandations les concernant, nous avons effectué un suivi intérimaire de ces recommandations au 30 avril 2013 qui a été présenté dans notre rapport annuel de l'année 2012. Nous annonçons dans ce rapport que nous effectuerions un autre suivi de ces 40 recommandations majeures.

Or, au 31 mai 2014, le portrait du statut du suivi de ces recommandations était tel que l'indique le tableau 3.

Tableau 3 – Suivi des 40 recommandations majeures

Portrait de 2011			Portrait actualisé – avril 2013	Portrait actualisé – mai 2014	
Statut	Nombre		Nombre		
À entreprendre	12	→	Réglé	7	8
			En cours	4	3
			Reporté	1	0
Non réglé	28	→	Non réglé	0	1
			Non réglé	26	26
			Réglé	2	2
Total	40		Total	40	40

Nous constatons un portrait similaire à celui observé en avril l'an passé. D'ailleurs, les 26 recommandations qui avaient le statut « non réglé » en avril 2013 demeurent non réglées un an plus tard.